

Lyon, le 22 janvier 2024

Référent : Dominique Lacaze
06.65.15.97.47

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Président,

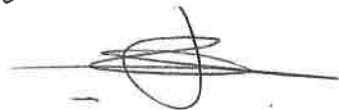
Le syndicat CFTC de la Métropole de Lyon a décidé de déposer un préavis de grève pour l'ensemble des agents de la Métropole de Lyon, à partir du lundi 29 janvier 2024 jusqu'au jeudi 29 février 2024 de 0h à 24h reconductible pour les revendications suivantes :

- **Suppression des véhicules de service attribués comme outil de travail aux agents.**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos considérations distinguées.

Métropole de Lyon
Cabinet du Président
20 rue du Lac
CS33569 - 69505 Lyon cedex 03

M. LACAZE Dominique
10h20



Pour le syndicat CFTC
Le Secrétaire Général
Dominique LACAZE

